

Commune de
QUIERS SUR BEZONDE



Réunion de conseil du 19.02.2018

Le dix-neuf février deux mil dix-huit à dix-neuf heures les membres du conseil municipal légalement convoqués le 13 février 2018, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Yohan Jobet, Maire.

Présents : Y Jobet, P Chavaneau, F Potteau B, Montagut, A Toussaint, C Asselin, MC Asselin, J Rivert, M Gouvernayre, D Bazin, B Garré, Nicole Christ, Raluca Desvignes

Absents excusés : Pascale Archenault, Patrick Lebrun,

Secrétaire de séance : François Potteau

Ordre du jour :

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES : transfert emprunt école**
- **FINANCES : article 6232 fêtes et cérémonies, inventaire des dépenses à inscrire dans ce compte**
- **FINANCES : demande subventions**
- **CESSION TERRAIN PYLONE : délégation signature acte notarial**
- **Questions diverses**

2018_005

COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX, FORETS EN GATINAIS

Compétence bâtiments scolaires : reprise des emprunts au 1^{er} janvier 2017

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2017 : 744 919,14 €

Considérant que la date de prise de compétences correspondait à l'avis d'échéance, la Caisse d'Epargne n'a pas pu basculer l'emprunt dans les comptes de la Communauté de Communes à cette même date et de ce fait la commune a dû engager le paiement de l'échéance au 1^{er} janvier 2017 et la Communauté de Communes a du procédé au remboursement.

Pour permettre à la commune de sortir l'emprunt de son passif, la communauté de Communes a établi un procès-verbal validé en conseil communautaire.

Au vu de ce document, le conseil municipal approuve ce procès-verbal et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette démarche.

2018_007

SPECTACLE CABARET 07 avril 2018

La commune organise un spectacle ouvert à tout public le 07 avril 2018 à la salle polyvalente.

Le spectacle sera animé par deux artistes : Julien Rougé, ventriloque et Mme Sacha chanteuse, tous deux domiciliés dans le Loiret. Ils seront accompagnés de Mr Benoit Landier qui s'occupera de la sono.

Au vu de ces informations, le conseil décide de solliciter le Conseil Départemental pour obtenir une aide de 50 % au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes sur les deux prestations citées dans cette décision et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches.

2018_06

DEPENSES IMPUTABLES AU COMPTE 6232 « FETES ET CEREMONIES »

Vu l'article D 1617-19 du code général des collectivités territoriales,

Après avoir consulté Madame la Trésorière municipale,

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

Entendu le rapport de Monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de considérer l'affectation des dépenses qui apparaissent sur les budgets précédents au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal de chaque année.

2018_008

CESSION TERRAIN PYLONE

Le conseil municipal par délibération N° 045-214502593-20170515-2017_034 du 15.05.2017 a décidé de céder une parcelle où est implanté le pylône appartenant à TDF.

L'acte notarié est établi par l'office notarial SCP BAIL, MAUBERT-BRIDUX et TRECA-DAVID 43, boulevard Vauban 78280 GUYANCOURT

Le conseil dans sa délibération avait missionné Monsieur le Maire pour signer l'acte.

Monsieur Le Maire ne pouvant se rendre sur place souhaite que le conseil missionne pour la signature un clerc de notaire attaché à l'étude citée.

Le conseil décide de donner délégation pour signature de l'acte cité, à un clerc attaché à l'étude SCP BAIL, MAUBERT-BRIDUX et TRECA-DAVID 43, boulevard Vauban 78280 GUYANCOURT.

2018_009

ACHAT MATERIEL EXPOSITION : demande de subvention

Le conseil municipal souhaite acheter des grilles d'exposition d'une valeur de 1518.13 HT.

Cet équipement sera utilisé pour les expositions lors des manifestations organisées par la commune, et les associations. Le Conseil Départemental peut apporter une aide financière à l'acquisition de ce matériel, soit 500.00 € maximum.

Sollicite une subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'acquisition de matériel d'exposition,

Dit que la dépense sera prélevée sur les fonds propres de la commune,

Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches.

2018_010 – SPECTACLE 3 juin 2018 : demande subvention Conseil Départemental

La commune organise un spectacle ouvert à tout public le 3 juin 2018 à la salle polyvalente.

Le spectacle sera animé par Marc Adier de Chevillon sur Huillard dans le Loiret.

Au vu de ces informations, le conseil décide de solliciter le Conseil Départemental pour obtenir une aide de 50 % au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes sur la prestation citée dans cette décision et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches.

BUDGET PRIMITIF 2018

Préparation : information sur les achats, travaux, participations intercommunales qui seront inscrits au budget.

Fixer les dates des réunions :

- **Commission finances : jeudi 22 mars 19 h 00**
- **Conseil : approbation CA 2017 et vote BP 2018 jeudi 5 avril 2018 19h00**

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compétence voirie, 4 simulations

Charges transférées : 1 536 000.00 €. Un technicien fera un état des lieux de l'ensemble de la voirie et les travaux seront définis en fonction des priorités qui ne sont pas définies à ce jour.

Compétence prise à compter du 1^{er} janvier 2019 y compris le broyage des accotements, il reste les trottoirs, les bouches assainissement, curage à revoir.

Compétence extra-scolaire : participation environ 3400.00 € pour une année.

Diagnostic éclairage public sur le Bellegardois.

Spanc : appel d'offres contrôle initiaux ACE et vidanges MEYER, les tarifs contrôles, vidanges sont uniformisés,

3 campagnes de vidanges mars juillet et octobre, liste des assainissements à contrôler sur Quiers environ 70 maisons qui n'ont jamais l'objet de contrôle ou des installations non conformes.

Transfert de la compétence eau et assainissement : peut-être reportée en 2026

Compétence bâtiment : maison de la santé Chatillon à réhabiliter,

Commission ressources humaines mutualisation : un élu fera le tour des communes pour rencontrer les secrétaires et faire le point sur les besoins de chacun.

Compétence communauté extrascolaire : les 3 associations liées à la garde d'enfants, à savoir Enfants et Loisirs, Rose et Vacances, de Bellegarde et Accueil Enfants Loisirs de Ladon ont décidé d'évoluer dans le cadre de l'éventuelle reprise de la compétence extrascolaire par la Comcom.

RAPPORT COMMISSIONS COMMUNALES

Commission animations :

03.06 Rando : société musicale, marc Adier

19.03.2018 réunion pour l'organisation de la soirée cabaret et autres manifestations

Commission environnement : programmer la cérémonie des récompenses des maisons fleuries, massifs église, choisir des labels rouge

Commission cadre de vie : Jaquet pour égaliser le ballast, quelques dégradations sur le multisport, Aménagement passerelle, ancienne ligne de chemin de fer.

Défense incendie : secteur non desservi par la défense incendie, route de Paris, acquérir du terrain, vérifier avec le SIVLO le niveau d'eau en période estivale, créer une plateforme pour le camion du service incendie et un aménagement pour pomper l'eau dans la Bezonde. D'autres secteurs à améliorer. Dossiers qui devront être finalisés en septembre pour les demandes de subvention DETR 2019.

Commission patrimoine : salle des mariages repeinte, salle des fêtes, accès, aménagement pour PMR, entretien mur salle des sports et réfection éclairage.

Installer des bureaux dans le grenier de la mairie

Fourrière les travaux sont engagés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures 45.